

Initiatives parlementaires

Selon deux études effectuées en 1977 et en 1982, il y aurait des coûts discernables rattachés à l'immigration.

• (1745)

Cependant, ces études elles-mêmes remettaient en question la méthodologie et les modèles informatiques qui étaient appelés alors TRACE, CANDIDE et RDX2. Ce sont des modèles économiques vieux de 20 ans qui, si je ne m'abuse, ne sont plus utilisés. Ainsi, les résultats de ces études sont certes sujets à caution.

Nous laissons le soin aux économistes d'évaluer les répercussions économiques. J'ai signalé à la Chambre l'étude de 1991 du Conseil économique du Canada. Il y a eu une autre étude effectuée, il y a un an ou deux, par l'Institut Mackenzie. Je le signale, car cet organisme contribue beaucoup à l'élaboration de la politique publique au Canada. Ses conclusions ne sont pas toujours celles que je tirerais moi-même, mais il joue un rôle important.

À la page 124 de l'étude, on retrouve une citation dont je voudrais faire mention, car elle a été écrite par un député qui siège maintenant dans cette enceinte, notre collègue de Capilano—Howe Sound. Dans ce document, on a déterminé que l'immigration avait tendance à avoir des répercussions économiques positives sur le bien-être des Canadiens. Je voulais simplement préciser le plus clairement possible que, globalement, les répercussions de l'immigration sont très positives pour les Canadiens.

Je voudrais revenir sur l'aspect qui devrait retenir l'attention de la Chambre. Mes électeurs et moi-même voudrions voir le gouvernement déterminer si de forts niveaux d'immigration, lorsque l'économie est faible, ont des répercussions négatives pour les Canadiens, surtout dans les collectivités qui reçoivent beaucoup d'immigrants. Je comprends qu'il va falloir un certain temps avant d'obtenir une réponse précise, mais c'est la question que nous voudrions voir tranchée.

Si le gouvernement constate que les conséquences sont négatives, il devrait alors prendre des mesures pour modifier les niveaux d'immigration afin d'annuler ces répercussions négatives.

Enfin, je sais, je le répète, que la question sera évaluée dans le cadre du processus de consultation en cours. J'espère que cela sera fait par le gouvernement, par les fonctionnaires d'Emploi et Immigration avec l'aide des Canadiens et en consultation avec eux pour tenir compte des craintes qu'ont exprimées mes électeurs et faire en sorte que notre Loi sur l'immigration et notre politique en la matière servent le mieux possible les Canadiens dans les décennies à venir.

[Français]

M. Osvaldo Nunez (Bourassa): Monsieur le Président, je m'élève aujourd'hui pour parler contre la motion M-157 déposée par le député de Scarborough—Rouge River.

[Traduction]

Lorsque j'ai lu la motion pour la première fois aujourd'hui, j'ai cru qu'elle venait d'un député du Parti réformiste. Mais j'avais tort. Elle vient d'un député libéral et j'en suis très étonné.

[Français]

Le député pose la question à savoir si les niveaux actuels d'immigration sont justifiables en période de difficultés économiques. L'argument qui sous-tend la motion est que l'immigration nuit à la prospérité économique, ou mine les efforts de reprise économique.

Je constate que les vues de ce député du Parti libéral ne sont pas différentes de la politique d'immigration prônée par le Parti réformiste qui demande depuis longtemps de couper de façon draconienne le nombre d'immigrants accueillis par le Canada. Le taux de chômage n'est pas lié au nombre d'immigrants reçus au Canada. La crise économique et conséquemment le chômage ont des causes beaucoup plus profondes. Je mentionne ici quelques données à cet effet. En 1991, alors que le taux de chômage était de 10,3 p. 100 au Canada, faisant un bond de 2,5 p. 100 par rapport à l'année précédente, le niveau d'immigration subissait une diminution de 7 813 personnes. Par ailleurs, entre 1992 et 1993, alors que le taux de chômage moyen au Canada était sensiblement pareil et fort élevé, on augmentait le niveau d'immigration de 25 023 personnes.

• (1750)

Aujourd'hui, comme le député l'a dit, le taux de chômage est légèrement à la baisse. Alors, la corrélation entre le chômage et les niveaux d'immigration ne semble donc pas avoir eu lieu depuis fort longtemps. D'ailleurs, il faut signaler que c'est la Colombie-Britannique qui enregistre actuellement le taux de croissance économique le plus élevé au Canada et c'est la Colombie-Britannique qui accueille le plus grand nombre d'immigrants au Canada par rapport à sa population.

Monsieur le Président, j'étais en juillet dernier à Vancouver et j'ai pu constater la vitalité, le dynamisme des communautés ethniques, des nouveaux arrivants au sein de l'économie de cette province. Tout particulièrement, j'ai constaté le dynamisme, l'apport et la contribution de la communauté asiatique. Je tiens à rendre hommage à cette communauté très dynamique, très vivante au Canada et particulièrement à Vancouver et en Colombie-Britannique.

Le député cite des chiffres et des études du Conseil économique du Canada qui vont justement à l'encontre de ce qu'il essaie d'établir aujourd'hui en cette Chambre. De nombreux Canadiens s'inquiètent que trop de réfugiés et d'immigrants dépendent de l'aide sociale. Mais la vérité, c'est que selon les statistiques, les immigrants, y compris les réfugiés, ont moins recours à l'aide sociale et à l'assurance-chômage que les Canadiens de naissance.

Jusqu'à maintenant, les immigrants ont apporté plus au Canada qu'ils n'en ont reçu, en créant des emplois, en accroissant la